

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dans une formation

Est inscrite au Registre Spécifique de France Compétences : RS1900 : [<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1900/>]

Sous la forme « Maîtrise des techniques de conception et d'animation de formation pour adultes ».

Les certificateurs sont **Formalisa** et **Formalisa Institut**

Activités, contextes et situations professionnelles

Cette certification « **Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dans une formation** » valide une compétence professionnelle qui décrit l'analyse et la conception d'une démarche pédagogique incluant les besoins des apprenants en situation de handicap ; ceci afin de se constituer une méthodologie pédagogique sur laquelle s'appuyer pour pérenniser une démarche qualitative adaptée aux publics.

Elle accompagne les acteurs du champ de la formation, de l'accompagnement et de l'insertion, dans l'adaptation de la conception et l'animation des formations destinées aux personnes en situation de handicap.

Elle concerne un large public issu de tous secteurs d'activité et toutes branches professionnelles.

Elle permet aux certifiés :

- D'intégrer les **structures** suivantes : Organismes de formation, associations d'éducation populaire et entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Et d'assurer les **missions** d'accompagnement de formation de besoins à besoins spécifiques.

Ces missions concernent les **publics** suivants :

- **Formateurs permanents ou occasionnels** souhaitant améliorer leurs méthodes professionnelles au profit de l'inclusion de tous les publics d'apprenants adultes ;
- **Responsables formation, chargé(e)s de formation, chargé(e)s des ressources humaines** souhaitant maîtriser les enjeux de l'accessibilité dans la conception pédagogique et l'animation des formations au sein de leurs services ;
- **Chargé(e)s de projets** amené(e)s à former leurs équipes et souhaitant proposer une pédagogie inclusive ;
- **Tuteurs** en entreprise accompagnant des collaborateurs en situation de handicap ;
- **Tuteurs** chargés de la mise en place **des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST)** en direction de collaborateurs ayant des besoins spécifiques ;
- **Travailleurs sociaux agissant auprès de personnes à besoins particuliers**, étant amenés à conduire des actions de formation et/ou d'accompagnement en milieu protégé ou en milieu ordinaire ; en direction d'un public inséré dans l'emploi ou en insertion socio-professionnelle.

Les publics justifient des **prérequis** suivants :

- Bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral
- Candidats justifiant d'une expérience et/ou d'une certification dans l'animation de formation et l'ingénierie pédagogique.

Ces prérequis sont vérifiés par l'examen des documents justificatifs de l'expérience et de la formation en andragogie et en accompagnement d'adultes (certification, CV, attestations employeurs).

RÉFÉRENTIELS

	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
C1 : Analyser un contexte de formation prenant en compte les besoins d'un public en situation de handicap et/ou ceux d'un commanditaire acteur de l'accompagnement de personnes à besoins particuliers, au moyen de méthodes de recueil de données.	ME 1 : Etude de cas. A partir d'un cas concret, le candidat étudie et analyse les besoins spécifiques à un public présentant une ou plusieurs situations de handicap. Il mobilise des techniques qualitatives de recueil de données (entretien, questionnaire, observation).	CE 1 : 1. La méthode de recueil de données sélectionnée est accessible au public. 2. Le contenu de la méthode de recueil de données permet de comprendre les besoins du public.
C2 : Analyser le réseau d'acteurs et de partenaires , au moyen de l'étude d'une base de données territoriale des professionnels du champ du handicap, de l'accessibilité et de l'inclusion, ayant pour finalité la co-construction autour d'un projet individualisé de formation.	ME 2 : Etude de cas. Le candidat identifie les partenaires à mobiliser dans le cadre de l'étude de cas concret, lui permettant de répondre aux besoins évoqués par le public.	CE 2 : 1. Les missions des acteurs de l'inclusion et de l'accessibilité sont bien comprises. 2. Les partenaires sélectionnés, ainsi que leurs missions, permettent de garantir l'accessibilité à la formation pour les personnes présentant des situations de handicap.
C3 : Concevoir une séance de formation intégrant des aménagements, adaptations ou compensations nécessaires , ayant pour finalité la participation active et efficiente de tous les apprenants, notamment ceux présentant des besoins spécifiques.	ME 3 : Exercice pratique. A partir d'une formation de son secteur d'activité, le candidat conçoit un projet écrit de séance de face-à-face pédagogique, incluant des méthodes et techniques pédagogiques favorables à une ou deux situations de handicap.	CE 3 : 1. L'aménagement des locaux prend en compte les besoins spécifiques recensés. 2. La durée et le rythme de la séance sont favorables aux personnes ayant des besoins spécifiques. 3. La méthode pédagogique proposée est inclusive et accessible.

		4. Les moyens techniques et humains nécessaires sont identifiés.
C4 : Concevoir une partie d'un support de formation intégrant des adaptations à une ou plusieurs situations de handicap , ayant pour but l'acquisition facilitante des compétences pour tout public.	ME 4 : Exercice pratique. Le candidat conçoit une page d'un support pédagogique de son choix (diaporama, vidéo, fiche d'exercice, fiche de synthèse), adapté à une situation de handicap proposée.	ME 4 : 1. Le support pédagogique prend en compte les recommandations des professionnels de l'accompagnement et de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, mentionnées dans le guide Handicap et Formation de l'Agefiph.